Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250402-20250402-4_bis-DE
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

PRÉ-BOCAGE
INTERCOM-NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 2 avril à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le vendredi 21 mars 2025 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 35
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 36

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean- Yves BRECIN, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Christine SALMON, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Pierre DEWASNE, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.
Était absent excusé ayant donné un pouvoir : Christian HAURET a donné pouvoir à Jean-Yves BRECIN.
Étaient absentes excusées : Hélène PAYET, Yvonne LE GAC.
Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Nicolas BARAY, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, David PICCAND, François REPEL, Jérémie DESGUEE, Josiane LECUYER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.
Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.
Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250402-20250402-4_bis-DE
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

DELIBERATION 20250402-4-BIS : FIN_89504 : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET BAT RUE DE VIRE

Après avoir pris connaissance du compte financier unique 2024 du budget Bât rue de Vire, il est proposé au conseil communautaire de procéder à l'affectation du résultat comme présenté ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé sur l'exercice 2025 :

- De reporter le déficit de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 17 516,64€
- De reporter le déficit d'investissement au compte 001 pour un montant de 120 755,45€

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'AFFECTER** les résultats de la manière précitée.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER

PRE-BOCAGE INTERCOM

Le Président,
Gérard LEGUAY

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

Collectivité : CC PRE-BOCAGE INTERCOM **Budget :** BAT R VIRE ACI-CC PRE BOCAGE **2024**

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	01		71 584,88 €	71 584,88 €	0,00 €
1312 - Subv. transf. Régions	0		0,00 €	0,00 €	160 787,16 €
1312 - Subv. transf. Régions	60		160 787,16 €	0,00 €	0,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	60		1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des recettes		**233 872,04 €**	**71 584,88 €**	**160 787,16 €**

Président,
PRE-BOCAGE INTERCOM

Gérard LEGUAY

PRE-BOCAGE INTERCOM

Certifié exact,
Le 20/01/2025

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250402-4_bis-DE
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025